



MON ORDRE et MOI

La lettre de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes



L'association française de chiropraxie déboutée face à l'Ordre

Le 20 février le Tribunal de grande Instance de Paris a condamné l'Association française de chiropraxie (AFC) qui accusait l'Ordre et sa présidente, Madame Pascale Mathieu d'avoir « mené une campagne de dénigrement à l'encontre de leur profession. »

[Lire la suite](#)

Les actualités

Païement de votre cotisation 2019

Si vous n'avez pas déjà opté pour le prélèvement en 1 ou 3 fois de votre cotisation 2019, nous vous rappelons que, conformément à l'article L.4321-16 du code de la santé publique, celle-ci doit être impérativement acquittée **avant le 31 mars 2019**. Elle peut être réglée par TIP SEPA, par chèque en une fois, par carte bleue ou par prélèvement(s) automatique(s).



RGPD

Le Règlement européen sur la protection des données personnelles entré en application le 25 mai 2018 impose à toutes celles et ceux qui gèrent des données personnelles d'en assurer la protection optimale et d'être en mesure de le démontrer. Les kinésithérapeutes sont concernés. Nos explications pour vous y conformer.

[Lire la suite](#)

Le conseil national enrichit la page destinée aux patients afin de promouvoir la profession

[Actualités patients](#)

L'Ordre aux JFK

A l'occasion des Journées francophones de kinésithérapie qui se sont tenues à Montpellier, les représentants de l'Ordre ont pu échanger avec les congressistes sur l'exercice et l'actualité professionnelle



[Lire la suite](#)



A la rencontre des praticiens d'Antilles-Guyane

Lors d'un déplacement en Martinique et en Guyane, les membres du bureau du conseil national ont rencontré les élus ordinaires et les praticiens ainsi que les responsables des autorités sanitaires et sociales de la région.

[Lire la suite](#)

